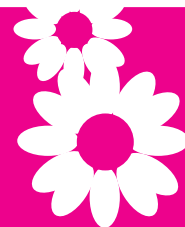


Bulletin de participation Concours des Maisons Fleuries 2022



Bulletin à retourner en Mairie avant le 22 juin après avoir pris connaissance de la charte (disponible sur le site Internet de la Mairie et à l'accueil de la Mairie).

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Par mon inscription à ce concours, je confirme avoir pris connaissance de la charte et autorise le jury à photographier mes réalisations végétales et florales et l'utilisation éventuelle de ces photos sur les supports de communication municipaux, dans le cadre du concours.

Je souhaite concourir dans la catégorie suivante :

- Maison, villa avec jardin, cour...
- Maison avec balcon, fenêtre, terrasse
- Autre (ex : commerce, ferme...) :
- "Les Petits Jardiniers en herbe" (*plantations réalisées par les enfants*)
Préciser nom, prénom et âge de l'enfant :

Infos/développement durable :

- Système d'arrosage : Puits Goutte à goutte Récupérateur d'eau de pluie Autre
- Utilisation de paillis contre l'évaporation de l'eau Utilisation de compost Utilisation de fertilisants naturels
- Autres (à préciser)

Fait à Saint Marcellin en Forez, le

Le passage du jury aura lieu le samedi 2 juillet